revue le : 24.03.2004

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- · Identification de la substance ou de la préparation
- · Nom du produit: VSL Wash' Batterie
- · Producteur/fournisseur:

COLGATE PALMOLIVE 60 avenue de l'Europe 92770 Bois Colombes 01 47 68 60 00

- · Type d'utilisation Produit d'entretien de la vaisselle
- · Renseignements en cas d'urgence:

Centre Anti-Poisons Orfila: 01 45 42 59 59

2 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique
- · Description: Préparation alcaline chlorée en poudre

· Composants dangereux:		
EINECS: 229-912-9	métasilicate de disodium C; R 34-37	30-50%
CAS: 497-19-8 EINECS: 207-838-8	carbonate de sodium Xi; R 36	30-50%
CAS: 5131-66-8 EINECS: 225-878-4	3-butoxy-2-propanol Xi; R 36/38	5-15%
CAS: 51580-86-0 EINECS: 220-767-7	sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté Xn, N; R 22-31-36/37-50/53	1-5%

· Indications complémentaires:

Le libellé des phrases de risque mentionnées se trouve dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

· Principaux dangers:

C Corrosif

- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
 - R 34 Provoque des brûlures.
 - R 37 Irritant pour les voies respiratoires.
 - R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- · Indications complémentaires:

Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.

4 Premiers secours

- · Après inhalation: Faire respirer de l'air frais
- · Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau. En cas de lésions, consulter un médecin.

Retirer tout vêtemement souillé ou éclaboussé

· Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

· Après ingestion:

Appeler immédiatement un médecin ou le centre anti-poisons. NE PAS FAIRE VOMIR

(suite page 2)

revue le : 24.03.2004

Nom du produit: VSL Wash' Batterie

(suite de la page 1)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction à choisir en fonction des incendies environnants. Attention aux rejets accidentels induits par les moyens d'extinctions

 Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Décomposition thermiques de dérivés chlorés. Ne pas respirer les fumées.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Les précautions individuelles:

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Porter un masque à poussière

· Mesures pour la protection de l'environnement:

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

· Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir par moyen mécanique.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas neutraliser avec une solution acide

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation: Ne pas diluer ou transvaser dans un flacon ou emballage alimentaire
- · Précautions à prendre pour la manipulation:

Ne pas mélanger avec d'autres produits, des gaz dangereux peuvent se libérer. En cas de nécessité de transvasement, s'assurer de la compatibilité du produit et l'identifier (Etiquetage de danger)

- · Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas inflammable.
- · Stockage:

Conserver le produit dans son emballage d'origine Conserver dans un endroit bien ventilé, loin de toute source de chaleur et d'humidité.

· Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· Equipement de protection individuel:

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Douches, fontaines oculaires, hottes, locaux correctement ventilés.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.	
Forme: Couleur: Odeur:	Poudre Blanc Chlorée
· Point éclair:	Non applicable.
· Masse volumique à 20°C:	1 g/cm³
· Solubilité dans/miscibilité a l'eau:	avec Soluble

(suite page 3)

revue le : 24.03.2004

Nom du produit: VSL Wash' Batterie

(suite de la page 2)

valeur du pH (10 g/l) à 20°C: 12,5

10 Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions normales de stockage (voir §7) Réactivité avec les acides et dégagement d'un gaz toxique

· Produits de décomposition dangereux:

Décomposition thermiques de dérivés chlorés. Ne pas respirer les fumées.

11 Informations toxicologiques

- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Formule déposée aux centres anti-poisons de Paris, Lyon, Marseille.

12 Informations écologiques

Cette préparation est classée "Dangereux pour l'environnement " en raison de la présence de substances listées sous la rubrique 2 : R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut provoquer des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique. Agents de surface biodégradables conformément à la législation en vigueur

· Indications générales: Nocif pour organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Recommandation:

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

· Catalogue européen des déchets

20 01 15 déchets basiques L 47/30 16.2.2001 Journal officiel des Communautés européennes FR

14 Informations relatives au transport

 Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux route et train) (transfrontalier):

· Classe ADR/RID (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route

et train): 8 Matières corrosives.

Indice Kemler:
No ONU:
Groupe d'emballage:
Etiquette de danger

• **Désignation du produit:** 3262 SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE,

N.S.A. (TRIOXOSILICATE DE DISODIUM)

· Indications complémentaires de transport:

En présence d'emballages déteriorés, utiliser des emballages de secours agréés. Les prescriptions IATA et IMDG sont disponibles sur simple demande.

(suite page 4)

5 + 2017 82 PIS5 8 CFE

revue le : 24.03.2004

Nom du produit: VSL Wash' Batterie

(suite de la page 3)

15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE:

La préparation est classée au sens de la directive 1999/45/CE sur les préparations dangereuses.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

C Corrosif

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

métasilicate de disodium

· Phrases R:

- 34 Provoque des brûlures.
- 37 Irritant pour les voies respiratoires.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Phrases S:

- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

16 Autres informations

Fiche élaborée en prenant compte les informations des fiches de données de sécurité des substances entrant dans la composition du produit.

· Contient (Recommandation 89/542 CEE) :			
Phosphates	15 - 30%		
Agents de blanchiments chlorés	< 5%		

Phrases R mentionnées au paragraphe 2:

- Nocif en cas d'ingestion.
- 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- 34 Provoque des brûlures.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- 37 Irritant pour les voies respiratoires.
- 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Autres Données

Produit réservé à un usage exclusivement professionnel

Produit conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08/09/99)

12078-FS.pdf